

Information
financière de
l'administration
municipale

2014

Ventilation par
compétence

Gestion de l'eau

Ventilation des
charges mixtes



Information
financière de
l'administration
municipale

2014

Ventilation par
compétence

Information financière de l'administration municipale

Exercice terminé le 31 décembre 2014

EXCÉDENT (DÉFICIT) NON CONSOLIDÉ DES ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES PAR COMPÉTENCE

2014

	Compétences de nature locale	
	Budget	Réalisations (1)
Revenus		
Taxes	3 007 027	3 015 782
Compensations tenant lieu de taxes	251 308	250 957
Quotes-parts		
Transferts	159 963	169 624
Services rendus	263 019	261 123
Imposition de droits	150 383	185 365
Amendes et pénalités	100 377	92 664
Intérêts	78 930	86 265
Autres revenus	48 361	46 602
	4 059 368	4 108 382
Charges de fonctionnement		
Administration générale	837 759	697 175
Sécurité publique	818 537	819 130
Transport	738 288	724 485
Hygiène du milieu	434 218	415 935
Santé et bien-être	63 384	59 969
Aménagement, urbanisme et développement	176 465	157 354
Loisirs et culture	466 424	482 769
Frais de financement	256 896	250 533
	3 791 971	3 607 350
Excédent avant financement et affectations	267 397	501 032
Financement		
Remboursement de la dette à long terme (3)	(243 427)	(230 293)
Affectations		
Activités d'immobilisations	(18 102)	(8 517)
Excédent des activités de fonctionnement affecté	11 158	26 503
Réserves financières et fonds réservés	(20 522)	(61 930)
Utilisation du fonds d'amortissement		
Charges constatées à taxer ou à pourvoir	3 496	(60 921)
	(23 970)	(104 865)
Excédent (déficit) des activités de fonctionnement à des fins fiscales de l'exercice		165 874

(1) Les revenus de transferts, ainsi que des charges de fonctionnement équivalentes présentées à la fonction hygiène du milieu, sont réduits d'un montant de 41,0 M\$ (18,0 M\$ en 2013) correspondant à la quote-part spécifique de l'administration municipale à l'égard des travaux d'infrastructures réalisés par le palier d'agglomération admissibles au programme d'aide financière de la taxe sur l'essence et de la contribution du gouvernement du Québec (TECQ) et au fonds chantiers Canada Québec (FCCQ).

(2) Les éliminations sont liées aux opérations intercompétences.

(3) Le remboursement de la dette à long terme représente les remboursements d'emprunts et les versements au fonds d'amortissement relatifs aux emprunts servant à financer les coûts d'immobilisations et pour lesquels ces remboursements ne sont pas couverts par des tiers. Il comprend également, pour l'administration municipale, les versements supplémentaires effectués au fonds d'amortissement pour réduire le financement à long terme relatif à l'acquisition d'immobilisations et à certaines charges de fonctionnement.

Information financière de l'administration municipale (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2014

(en milliers de dollars)

2014						2013
						Redressé, note 3
Compétences d'agglomération		Éliminations (2)		Total		Total
Budget	Réalisations	Budget	Réalisations	Budget	Réalisations	Réalisations
44 390	45 662			3 051 417	3 061 444	2 973 164
				251 308	250 957	238 412
2 171 013	2 164 776	(1 769 639)	(1 764 204)	401 374	400 572	396 296
105 234	82 176			265 197	251 800	358 328
58 565	55 488	(19 711)	(24 187)	301 873	292 424	309 737
1 943	1 856			152 326	187 221	157 609
87 844	85 704			188 221	178 368	195 765
34 281	36 536			113 211	122 801	118 802
23 706	23 426			72 067	70 028	69 435
2 526 976	2 495 624	(1 789 350)	(1 788 391)	4 796 994	4 815 615	4 817 548
445 405	335 162	(288 025)	(291 474)	995 139	740 863	896 138
1 034 553	1 030 887	(802 401)	(802 611)	1 050 689	1 047 406	1 038 727
467 920	452 013	(370 543)	(370 829)	835 665	805 669	869 706
233 719	215 307	(238 810)	(233 893)	429 127	397 349	484 179
34 897	34 488	(3 137)	(3 137)	95 144	91 320	90 317
60 275	49 256	(23 155)	(23 146)	213 585	183 464	190 682
84 256	80 131	(63 279)	(63 301)	487 401	499 599	494 563
130 730	126 056			387 626	376 589	366 500
2 491 755	2 323 300	(1 789 350)	(1 788 391)	4 494 376	4 142 259	4 430 812
35 221	172 324			302 618	673 356	386 736
(157 587)	(155 011)			(401 014)	(385 304)	(376 516)
(16 246)	(13 186)			(34 348)	(21 703)	(49 222)
15 000	10 149			26 158	36 652	64 795
3 688	(10 261)			(16 834)	(72 191)	(76 170)
119 924	44 051			123 420	(16 870)	19 995
122 366	30 753			98 396	(74 112)	(17 560)
	48 066				213 940	(47 942)

Information financière de l'administration municipale (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2014

EXCÉDENT NON CONSOLIDÉ DES ACTIVITÉS D'IMMOBILISATIONS À DES FINS FISCALES PAR COMPÉTENCE

	2014	
	Compétences de nature locale	
	Budget	Réalisations
Revenus		
Transferts	95 339	153 805
Autres revenus		
Contributions des promoteurs	3 000	8 241
Autres	2 203	1 652
	100 542	163 698
Acquisition d'immobilisations		
Administration générale	40 014	15 265
Sécurité publique	211	1 913
Transport	259 314	209 233
Hygiène du milieu	102 264	144 293
Santé et bien-être		
Aménagement, urbanisme et développement	59 612	33 967
Loisirs et culture	178 645	168 765
	640 060	573 436
Déficit avant financement et affectations	(539 518)	(409 738)
Financement		
Financement à long terme des activités d'immobilisations	477 755	456 874
Affectations		
Activités de fonctionnement	18 102	8 517
Excédent des activités de fonctionnement non affecté		
Excédent des activités de fonctionnement affecté		21 073
Réserves financières et fonds réservés (2)	43 661	17 658
Utilisation du fonds d'amortissement		31 900
	61 763	79 148
Excédent des activités d'immobilisations à des fins fiscales de l'exercice		126 284

(1) Les revenus comprennent des transferts de 41,0 M\$ (18,0 M\$ en 2013) correspondant à la quote-part spécifique de l'administration municipale à l'égard des travaux d'infrastructures réalisés par le palier d'agglomération admissibles au programme d'aide financière de la taxe sur l'essence et la contribution du gouvernement du Québec (TECQ) et au fonds chantiers Canada Québec (FCCQ).

(2) L'affectation de 36,8 M\$ (39,1 M\$ en 2013) présentée dans les compétences d'agglomération inclut un montant de 5,5 M\$ (2,7 M\$ en 2013) provenant des compétences de nature locale.

Information financière de l'administration municipale (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2014

(en milliers de dollars)

2014				2013
Compétences d'agglomération		Total		Total
Budget	Réalisations (1)	Budget	Réalisations	Réalisations
169 544	68 180	264 883	221 985	103 508
	4	3 000	8 245	27 727
1 679	1 476	3 882	3 128	6 890
171 223	69 660	271 765	233 358	138 125
22 482	13 756	62 496	29 021	41 304
51 329	47 867	51 540	49 780	55 009
100 884	27 794	360 198	237 027	222 889
285 838	129 799	388 102	274 092	177 464
	56		56	654
15 893	13 464	75 505	47 431	37 374
116 014	36 179	294 659	204 944	196 119
592 440	268 915	1 232 500	842 351	730 813
(421 217)	(199 255)	(960 735)	(608 993)	(592 688)
304 200	149 065	781 955	605 939	405 911
16 246	13 186	34 348	21 703	49 222
			21 073	18 584
100 771	36 861	144 432	54 519	47 260
	16 600		48 500	190 505
117 017	66 647	178 780	145 795	305 571
	16 457		142 741	118 794

Information financière de l'administration municipale (suite)

Au 31 décembre 2014

EXCÉDENT ACCUMULÉ NON CONSOLIDÉ PAR COMPÉTENCE

	2014		
	de nature		
	locale	d'agglomération	Total
Excédent accumulé			
Excédent (déficit) des activités de fonctionnement non affecté	102 703	48 066	150 769
Excédent des activités de fonctionnement affecté	191 881	944	192 825
Réserves financières et fonds réservés	160 475	159 239	319 714
Déficit des activités d'immobilisations	5 412	(98 456)	(93 044)
Charges constatées à taxer ou à pourvoir	(1 278 956)	339 527	(939 429)
Investissement net dans les immobilisations			4 479 151
			4 109 986
Ventilation des différents éléments			
Excédent des activités de fonctionnement affecté			
Affectation à l'exercice suivant	20 100		20 100
Excédent affecté - Arrondissements	123 191		123 191
Excédent affecté - Projets spécifiques	8 339	880	9 219
Excédent affecté - Autres fins	40 251	64	40 315
	191 881	944	192 825
Réserves financières et fonds réservés			
Réserves financières			
Eau	76 495	146 601	223 096
Voirie	33 626	7 887	41 513
Immobilisations	23 249	4 751	28 000
	133 370	159 239	292 609
Fonds réservés			
Parcs et terrains de jeux	15 245		15 245
Fonds de roulement	1 903		1 903
Solde des règlements d'emprunts fermés	1 829		1 829
Unités de stationnement	5 089		5 089
Autres	3 039		3 039
	27 105		27 105
	160 475	159 239	319 714
Charges constatées à taxer ou à pourvoir			
Mesures transitoires relatives au 1er janvier 2000			
Avantages sociaux		(7 645)	(7 645)
Avantages sociaux futurs			
Régimes de retraite	(115 353)	382 180	266 827
Autres régimes	(96 320)	(9 914)	(106 234)
	(211 673)	372 266	160 593
Financement à long terme des activités de fonctionnement	(1 067 283)	(25 094)	(1 092 377)
	(1 278 956)	339 527	(939 429)

Information financière de l'administration municipale (suite)

Au 31 décembre 2014

(en milliers de dollars)

	2013		
	Redressé, note 3		
	de nature		Total
locale	d'agglomération		
Excédent accumulé			
Excédent (déficit) des activités de fonctionnement non affecté	(36 700)	10 176	(26 524)
Excédent des activités de fonctionnement affecté	213 141	918	214 059
Réserves financières et fonds réservés	121 567	180 320	301 887
Déficit des activités d'immobilisations	(120 872)	(114 913)	(235 785)
Charges constatées à taxer ou à pourvoir	(1 339 906)	383 607	(956 299)
Investissement net dans les immobilisations			4 500 037
			3 797 375
Ventilation des différents éléments			
Excédent des activités de fonctionnement affecté			
Affectation à l'exercice suivant			
Excédent affecté - Arrondissements	142 974		142 974
Excédent affecté - Projets spécifiques	38 360	855	39 215
Excédent affecté - Autres fins	31 807	63	31 870
	213 141	918	214 059
Réserves financières et fonds réservés			
Réserves financières			
Eau	74 200	169 723	243 923
Voirie	23 268	10 597	33 865
Immobilisations			
	97 468	180 320	277 788
Fonds réservés			
Parcs et terrains de jeux	12 202		12 202
Fonds de roulement	2 254		2 254
Solde des règlements d'emprunts fermés	1 830		1 830
Unités de stationnement	4 745		4 745
Autres	3 068		3 068
	24 099		24 099
	121 567	180 320	301 887
Charges constatées à taxer ou à pourvoir			
Mesures transitoires relatives au 1er janvier 2000			
Avantages sociaux		(10 490)	(10 490)
Avantages sociaux futurs			
Régimes de retraite	(153 004)	437 590	284 586
Autres régimes	(96 320)	(9 914)	(106 234)
	(249 324)	427 676	178 352
Financement à long terme des activités de fonctionnement	(1 090 582)	(33 579)	(1 124 161)
	(1 339 906)	383 607	(956 299)

Information financière de l'administration municipale (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2014

CHARGES PAR OBJET NON CONSOLIDÉES À DES FINS FISCALES PAR COMPÉTENCE

	2014	
	Compétences de nature locale	
	Budget	Réalisations
Rémunération		
Élus	10 638	10 169
Employés	762 014	758 438
Cotisations de l'employeur		
Élus	3 588	3 976
Employés	402 190	332 184
Transport et communication	24 982	25 452
Services professionnels, techniques et autres		
Honoraires professionnels	38 656	23 769
Achats de services techniques	202 309	166 856
Autres	2 936	2 825
Location, entretien et réparation		
Location	77 795	70 999
Entretien et réparation	62 939	38 452
Biens durables		
Travaux de construction	2 795	5 165
Autres biens durables	1 622	1 733
Biens non durables		
Fourniture de services publics	41 481	44 377
Autres biens non durables	103 581	98 785
Frais de financement		
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge de :		
La municipalité	202 040	195 435
Gouvernement du Québec et ses entreprises	27 703	31 741
Autres tiers	25 844	22 840
Autres frais de financement	1 309	517
Contributions à des organismes		
Organismes municipaux		
Quotes-parts - Agglomération de Montréal	1 769 639	1 764 203
Société de transport de Montréal		
Communauté métropolitaine de Montréal	25 623	25 180
Villes reconstituées		
Autres	5 539	4 608
Organismes gouvernementaux		
Agence métropolitaine de transport		
Autres		3 543
Autres organismes	72 729	81 562
Autres objets		
Créances douteuses ou irrécouvrables	6 325	14 091
Autres	(82 306)	(119 550)
	3 791 971	3 607 350

(1) Les éliminations sont liées aux opérations intercompétences.

Information financière de l'administration municipale (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2014

(en milliers de dollars)

2014						2013
						Redressé, note 3
Compétences d'agglomération		Éliminations (1)		Total		Total
Budget	Réalisations	Budget	Réalisations	Budget	Réalisations	Réalisations
				10 638	10 169	9 846
862 617	848 075			1 624 631	1 606 513	1 611 362
				3 588	3 976	3 787
464 321	410 909			866 511	743 093	814 967
14 090	13 670			39 072	39 122	44 392
17 692	11 960		(163)	56 348	35 566	42 699
86 515	81 448	(795)	(3 399)	288 029	244 905	298 723
846	775			3 782	3 600	3 155
30 713	28 928	(11 520)	(11 538)	96 988	88 389	97 909
33 377	28 884	(7 374)	(8 972)	88 942	58 364	59 672
5 468	4 243			8 263	9 408	11 764
22	117	(22)	(116)	1 622	1 734	3 066
39 217	35 302			80 698	79 679	79 031
42 295	41 234			145 876	140 019	146 098
95 640	88 668			297 680	284 103	271 119
34 985	37 377			62 688	69 118	72 246
				25 844	22 840	22 260
105	11			1 414	528	875
		(1 769 639)	(1 764 203)			
400 800	387 527			400 800	387 527	412 222
4 377	4 302			30 000	29 482	29 469
21 656	21 656			27 195	26 264	26 342
55 100	50 636			55 100	50 636	49 674
10 984	11 564			10 984	15 107	11 152
37 931	41 007			110 660	122 569	121 166
6 834	10 564			13 159	24 655	22 546
226 170	164 443			143 864	44 893	165 270
2 491 755	2 323 300	(1 789 350)	(1 788 391)	4 494 376	4 142 259	4 430 812



Information
financière de
l'administration
municipale

2014

Gestion de l'eau

Information financière de l'administration municipale (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2014

EXCÉDENT NON CONSOLIDÉ DES ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES LIÉ À LA GESTION DE L'EAU PAR COMPÉTENCE

		2014	
		Compétences de nature locale	
		Budget	Réalisations
Revenus			
Quotes-parts - service de l'eau			
Quotes-parts - alimentation en eau potable			
Quotes-parts - réserve financière de l'eau			
Quotes-parts - financement des investissements TECQ			
Quotes-parts - financement des investissements FCCQ			
Quotes-parts - tarifaire			
Tarifification des eaux usées et vente d'eau potable Charlemagne			
Taxe relative à l'eau		299 198	300 274
Tarifification forfaitaire et au compteur		27 222	24 882
Revenus pour activités déléguées d'agglomération		191	75
Autres revenus de sources locales		784	1 342
Transferts			1 849
		327 395	328 422
Charges			
Quotes-parts pour le financement des activités de l'agglomération		185 960	180 525
Fonctionnement		107 090	95 859
		293 050	276 384
Excédent avant financement et affectations		34 345	52 038
Financement			
Remboursement de la dette à long terme (1)		30 347	30 237
Affectations			
Activités d'immobilisations		(6 176)	(5 325)
Réserve financière de l'eau		2 178	(16 476)
		(3 998)	(21 801)
Excédent des activités de fonctionnement à des fins fiscales de l'exercice			

(1) Le remboursement de la dette à long terme représente les remboursements d'emprunts et les versements au fonds d'amortissement relatifs aux emprunts servant à financer les coûts d'immobilisations et pour lesquels ces remboursements ne sont pas couverts par des tiers. Il comprend également, pour l'administration municipale, les versements supplémentaires effectués au fonds d'amortissement pour réduire le financement à long terme relatif à l'acquisition d'immobilisations et à certaines charges de fonctionnement. Aux fins de ce tableau, le remboursement inclut les frais de financement.

(2) Les opérations intercompétences sont éliminées.

Information financière de l'administration municipale (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2014

(en milliers de dollars)

		2014				2013
Compétences d'agglomération		Éliminations (2)		Total		Total
Budget	Réalisations	Budget	Réalisations	Budget	Réalisations	Réalisations
157 851	157 843	(128 393)	(128 393)	29 458	29 450	19 963
60 775	55 896	(53 139)	(49 113)	7 636	6 783	3 670
						17 324
3 970	3 970			3 970	3 970	3 681
170	170			170	170	
4 588	3 338	(4 428)	(3 019)	160	319	86
4 326	4 192			4 326	4 192	4 569
				299 198	300 274	325 967
				27 222	24 882	27 436
		(191)			75	
420	819			1 204	2 161	1 640
	5				1 854	4 783
232 100	226 233	(186 151)	(180 525)	373 344	374 130	409 119
		(185 960)	(180 525)			
182 779	167 313	(191)		289 678	263 172	259 093
182 779	167 313	(186 151)	(180 525)	289 678	263 172	259 093
49 321	58 920			83 666	110 958	150 026
41 388	40 062			71 735	70 299	74 348
(16 246)	(13 087)			(22 422)	(18 412)	(18 255)
8 313	(5 771)			10 491	(22 247)	(57 423)
(7 933)	(18 858)			(11 931)	(40 659)	(75 678)

Information financière de l'administration municipale (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2014

**EXCÉDENT (DÉFICIT) NON CONSOLIDÉ DES ACTIVITÉS D'IMMOBILISATIONS À DES FINS FISCALES LIÉ
À LA GESTION DE L'EAU PAR COMPÉTENCE**

	2014	
	Compétences de nature locale	
	Budget	Réalisations
Revenus		
Quotes-parts - Villes liées		
Transferts	60 711	114 188
Autres revenus		
	60 711	114 188
Acquisition d'immobilisations		
Production de l'eau potable		
Épuration des eaux usées		
Réseau secondaire d'acqueduc et d'égout	72 855	131 570
Immeubles		
	72 855	131 570
Déficit avant financement et affectations	(12 144)	(17 382)
Financement		
Financement à long terme des activités d'immobilisations		432
Affectations		
Affectation - Surplus affecté		
Activités de fonctionnement	6 176	5 325
Utilisation du fonds d'amortissement		
Réserve financière de l'eau (1)	5 968	9 633
	12 144	14 958
Excédent (déficit) des activités d'immobilisations à des fins fiscales de l'exercice		(1 992)

(1) L'affectation de 36,4 M\$ (39,1 M\$ en 2013) présentée dans les compétences d'agglomération inclut un montant de 5,5 M\$ (2,7 M\$ en 2013) provenant des compétences de nature locale.

Information financière de l'administration municipale (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2014

(en milliers de dollars)

2014				2013
Compétences d'agglomération		Total		
Budget	Réalisations	Budget	Réalisations	Réalisations
	1 123		1 123	1 002
137 597	50 210	198 308	164 398	78 682
	356		356	
137 597	51 689	198 308	165 877	79 684
120 681	61 967	120 681	61 967	71 396
110 005	24 142	110 005	24 142	9 801
27 145	13 191	100 000	144 761	61 636
5 329	3 941	5 329	3 941	2 454
263 160	103 241	336 015	234 811	145 287
(125 563)	(51 552)	(137 707)	(68 934)	(65 603)
22 546	8 684	22 546	9 116	(5 718)
				(30)
16 246	13 087	22 422	18 412	18 255
	1 362		1 362	
86 771	36 452	92 739	46 085	40 039
103 017	50 901	115 161	65 859	58 264
	8 033		6 041	(13 057)



Information
financière de
l'administration
municipale

2014

Ventilation des
charges mixtes

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À Monsieur le Maire,
Au président et aux membres du comité exécutif,
Aux membres du conseil de la Ville de Montréal,
Aux membres du conseil d'agglomération de Montréal

J'ai effectué l'audit du tableau de la ventilation des charges mixtes de la Ville de Montréal entre les compétences de nature locale et les compétences d'agglomération pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014. Cette ventilation a été établie par la direction de la Ville sur la base du règlement RCG06-054 adopté par le conseil d'agglomération de la Ville le 13 décembre 2006 et de ses modifications subséquentes (ci-après « les exigences réglementaires »).

Responsabilité de la direction pour la ventilation des charges mixtes

La direction est responsable de la préparation du tableau de la ventilation des charges mixtes conformément aux exigences réglementaires, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'un tableau de la ventilation des charges mixtes exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur le tableau de la ventilation des charges mixtes, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que le tableau de la ventilation des charges mixtes ne comporte pas d'anomalies significatives.

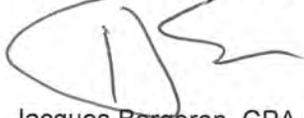
Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant la préparation du tableau de la ventilation des charges mixtes. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que le tableau de la ventilation des charges mixtes comporte des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation du tableau de la ventilation des charges mixtes afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble du tableau.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Opinion

À mon avis, le tableau de la ventilation des charges mixtes de la Ville de Montréal entre les compétences de nature locale et les compétences d'agglomération pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014 a été préparé, dans tous ses aspects significatifs, conformément aux exigences réglementaires.

Le vérificateur général de la Ville de Montréal,



Jacques Bergeron, CPA auditeur, CA

Montréal, le 8 avril 2015

Information financière de l'administration municipale (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2014

TABLEAU DE LA VENTILATION DES CHARGES MIXTES PAR COMPÉTENCE

	2014	
	Compétences de nature locale	
	Budget	Réalisations
Charges		
Administration générale	159 888	164 881
Transport	9 199	8 246
Hygiène du milieu	5 296	4 589
Santé et bien-être	1 571	1 392
Aménagement, urbanisme et développement	26 926	20 728
Loisirs et culture	5 072	5 680
Total des charges	207 952	205 516

(1) Les opérations intercompétences sont éliminées.

Information financière de l'administration municipale (suite)

Exercice terminé le 31 décembre 2014

(en milliers de dollars)

		2014				2013
Compétences d'agglomération		Éliminations (1)		Total		
Budget	Réalisations	Budget	Réalisations	Budget	Réalisations	Réalisations
119 949	116 287	(105)	(176)	279 732	280 992	275 691
2 314	2 122		(6)	11 513	10 362	8 588
12 289	10 612			17 585	15 201	11 899
2 387	2 142			3 958	3 534	2 602
12 083	10 303		(1)	39 009	31 030	30 560
5 483	4 575			10 555	10 255	11 205
154 505	146 041	(105)	(183)	362 352	351 374	340 545

Administration municipale – Ventilation des charges mixtes – Notes complémentaires

31 décembre 2014

1- CHARGES MIXTES

La *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations* (RLRQ, c. E-20.001), complétée par le *Décret concernant l'agglomération de Montréal* (décret 1229-2005) et les décrets l'ayant modifié par la suite, énumère et circonscrit les compétences d'agglomération. En vertu de cette loi, les charges engagées par la Ville de Montréal dans l'accomplissement, par l'administration municipale, d'un acte qui relève de l'exercice, à la fois, d'une compétence d'agglomération et d'une autre compétence, sont des charges mixtes assujetties à un règlement du conseil d'agglomération qui établit tout critère permettant de déterminer quelle partie d'une charge mixte constitue une charge faite dans l'exercice des compétences d'agglomération.

L'expression « administration municipale » réfère à la Ville de Montréal excluant les organismes qu'elle contrôle.

2- VENTILATION DES CHARGES MIXTES

Les charges mixtes de l'administration municipale sont ventilées entre les compétences de nature locale et les compétences d'agglomération selon les critères et la méthode de calcul définis dans le règlement RCG06-054, adopté par le conseil d'agglomération le 13 décembre 2006, et ses modifications subséquentes.

Ainsi, la partie d'une charge mixte liée aux activités de transport, hygiène du milieu, santé et bien-être, aménagement, urbanisme et développement ainsi que loisirs et culture, qui constitue une charge faite dans l'exercice des compétences d'agglomération, est déterminée en fonction de données quantitatives factuelles ou de l'évaluation quantitative des ressources humaines ou financières qui y sont consacrées.

De plus, la partie d'une charge mixte qui en est une d'administration générale réalisée par l'une ou l'autre des unités de soutien dans l'exercice des compétences d'agglomération est déterminée en fonction d'un taux des charges d'administration à appliquer aux charges d'agglomération, à l'exclusion des charges du service de la dette, des charges de contribution, des charges contingentes et des charges mixtes d'administration générale. Le taux des charges d'administration est calculé annuellement en fonction des critères définis au règlement mentionné ci-dessus. Le taux applicable en 2014 est de 6,78 %.

Les charges mixtes réelles sont réparties selon les taux utilisés lors de l'élaboration du budget 2014 de la Ville.

3- PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les charges présentées dans le tableau de la ventilation des charges mixtes de l'administration municipale sont extraites des états financiers consolidés de la Ville de Montréal pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014, lesquels sont dressés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. La note 2 des états financiers consolidés décrit les méthodes comptables appliquées.

De par leur nature, les charges mixtes de l'administration municipale n'incluent aucun élément de conciliation à des fins fiscales.

Publié par la Ville de Montréal
Service des finances
Direction de la comptabilité et
des informations financières

155, rue Notre-Dame Est
Montréal (Québec)
H2Y 1B5
Canada

ville.montreal.qc.ca/finances

Dépôt légal
2^e trimestre 2015
Bibliothèque et Archives
nationales du Québec

978-2-7647-1334-1
Rapport financier annuel
Imprimé, Français

978-2-7647-1335-8
Rapport financier annuel
PDF, Français

978-2-7647-1336-5
Annual Financial Report,
Imprimé, Anglais

978-2-7647-1337-2
Annual Financial Report
PDF, Anglais

Design graphique :
Ville de Montréal,
Service des communications
8317 (03-15)

Imprimé au Canada

English copies available
upon request

Ce document est imprimé
sur du papier recyclé





ville.montreal.qc.ca/finances